

Midi Pyrénées Granulats

Mairie de Bois de la Pierre
Place de la Mairie
31390 Bois-de-la-Pierre

A Toulouse, le 14 février 2019

Monsieur le Maire,
Mesdames et Messieurs les Adjointes et Conseillers Municipaux,

Par la présente, nous vous informons que nous avons entendu les oppositions de vos concitoyens qui se sont exprimées contre notre projet et que nous avons pris connaissance de la délibération du Conseil Municipal du 18 janvier dernier visant à supprimer la zone gravière du projet de PLU. Lors de la réunion de concertation amont des services de l'Etat qui s'est tenue le 5 février dernier, nous avons également retenu les difficultés auxquelles est confronté notre projet (compatibilité avec le PLU en cours d'élaboration, problématique d'accès, nécessité de compléments d'études Faune/Flore et d'analyse des impacts divers liés aux aménagements de voirie). Des réponses claires doivent être apportées pour chacune de ces thématiques pour permettre la recevabilité et l'acceptation de notre projet d'exploitation de carrière sur votre commune de Bois de la Pierre.

Au vu de ces difficultés pour aboutir à un arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter une carrière dans les circonstances actuelles, nous tenons à vous informer que nous avons pris la décision de suspendre nos démarches visant à déposer officiellement en Préfecture notre dossier de demande d'autorisation.

Bien entendu, mes équipes et moi-même restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les Adjointes et Conseillers Municipaux, l'expression de nos salutations distinguées.

Nicolas LAPORTE
Directeur

N. LAPORTE
Le 15.02.2019



Copie courrier adressé à la Mairie de Longages + DREAL UD 31